

PYRENEES-ATLANTIQUES
COMMUNE DE BOEIL-BEZING

A-2026-085

Pouvoirs de Police

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de BOEIL-BEZING,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'en raison de travaux de modification d'un branchement d'alimentation en eau potable (AEP), par l'entreprise ALVES TP CANALISATIONS située à OSSUN, 15 rue de la Gare représenté par M. BOURDAA Régis pour le compte de M. Jean-Charles BEAUQUESTE, représentant du service eau et assainissement de la Communauté de communes du Pays de Nay, sise 250 PAE Monplaisir, 64800 BÉNÉJACQ, devant l'école, rue de l'Église à Boeil-Bezing il convient de réglementer la circulation,

ARRÊTE

Article 1^{er} : A compter du 6 juillet 2026 pour une durée de 20 jours, de 8 h 00 à 18 h 00. Le stationnement des véhicules sera interdit. La circulation sera alternée, manuellement ou par feux tricolores, en raison d'un empiètement sur la chaussée. La vitesse sera limitée à 30 km/h dans les voies concernées.

Article 2 : Les véhicules de service et notamment de secours resteront prioritaires.

Article 3 : La pré-signalisation et les limites des prescriptions seront matérialisées conformément à la réglementation en vigueur par et sous la responsabilité de Monsieur BOURDAA Régis, pour l'entreprise ALVES TP CANALISATIONS située à OSSUN, 15 rue de la Gare.

Article 4 : L'entreprise est tenue de laisser les voies de circulation dans leur état initial

Article 5 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie, sera adressée, chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur BOURDAA Régis, représentant de la société ALVES TP CANALISATIONS située à OSSUN, 15 rue de la Gare
- Monsieur Jean-Charles BEAUQUESTE représentant du service eau et assainissement - CCPN
- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Nay,
- Monsieur le Commandant des Sapeurs-Pompiers du Pays de Nay
- Monsieur le Chef du service des déchets – CCPN

Fait à Boeil-Bezing, le 30 juin 2026
le Maire,
Gilles CAMY

